



ÉTATS GÉNÉRAUX DES SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX

Vous trouverez dans cette lettre d'informations une analyse des premiers cahiers revendicatifs adressés à la fédération. Ces éléments sont le résultat de consultations, HMI, réunions de commissions exécutives où la discussion sur le cahier de revendications et la préparation de nos États généraux ont été mis à l'ordre du jour.

Les débats du Comité national fédéral réunis les 20 et 21 mai ont bien entendu abordé l'enjeu des EGSPT et de la réussite de notre initiative nationale du 24 septembre.

Les objectifs déclinés par région (voir en annexe de cette note) ont été reprécisés. Le 24 septembre, nous pouvons rassembler à Montreuil des camarades de TOUTES les CSD. Ce serait un facteur d'encouragement formidable pour engager la campagne des élections professionnelles. D'ores et déjà, plusieurs CSD annoncent la constitution de leurs délégations, avec des camarades têtes de liste aux élections pro, des camarades qui ont mené des grèves dans la période récente, des camarades porteurs de leurs cahiers de revendications... Une CSD a proposé d'organiser un rassemblement départemental le 24 septembre avec les syndicats, les camarades ne monteront pas à Montreuil... Peut-on généraliser ce type d'initiative ? Concernant les questions financières, des CSD indiquent qu'elles mettront en place une mutualisation financière pour assurer l'aller-retour à Montreuil. La fédération pourra étudier, au cas par cas, une participation financière en fonction des situations. Organisons des covoiturages (le parking de la confédération sera à votre disposition !). Courant juin, la permanence fédérale appellera les CSD pour faire le point sur les inscriptions.

Dans une période marquée par une grande méfiance vis-à-vis des organisations constituées, méfiance qui

se manifeste par des taux d'abstention records, il est nécessaire de rétablir les fondamentaux du syndicalisme, ce qui commence par la définition des revendications.

C'est de là que découle notre engagement à partir d'en bas, à solliciter directement les collègues, pour définir avec eux les revendications, et à partir de là engager l'action syndicale pratique, sur le terrain, pour obtenir satisfaction.

Vous pouvez le lire et l'apprécier dans les bulletins Info'Luttes, les préavis et les actions menées par les syndicats de la fédération sont nombreux. Tous les mois, des luttes permettent d'obtenir des avancées, des engagements des directions, des victoires. Cependant, force est de constater que ces luttes, nos luttes, ne sont pas associées à la démarche des États généraux des services publics territoriaux.

Le logo des EGSPT apparaît rarement sur nos tracts. L'ensemble des luttes locales portent sur des revendications souvent très similaires dans le fond, la forme pouvant varier d'une collectivité à l'autre. Si nous obtenons des résultats localement par la lutte, pourquoi ne serait-il pas possible d'obtenir des résultats sur le plan national ?

Aller du local au national, partir de l'addition des revendications locales pour construire notre cahier revendicatif national à porter là où cela se décide, en direction du gouvernement ; faire converger les rapports de force locaux dans un rapport de force national, c'est là le sens de nos États généraux.

500 délégué-es à Paris le 24 septembre !

Retrouvez la note du collectif de préparation de l'assemblée générale nationale du 24 septembre dans cette lettre d'info.

Continuez à nous faire remonter vos cahiers d'expressions et de revendications, vos initiatives et vos luttes !



ANALYSE DES PREMIERS RETOURS DE CAHIERS REVENDICATIFS

(à la date du 2 avril 2026)

● 1. Constats sur le travail et les services publics

Les réponses décrivent une « **dégradation des conditions de travail** », avec « **davantage de précarité, plus de contractuel-les** » et « **plus de risques psychosociaux, plus d'arrêts de travail** ». Plusieurs réponses dénoncent une « **surcharge de travail** », un management de la « **terreur** », des « **harcèlements** » et un « **marquage à la culotte** » devenus « **une façon de manager le personnel** ». Dans certains services, « **le rôle du service public se détériore** », les collectivités se comportant « **comme des entreprises avec des cadences de travail infaisables** ».

La casse du statut est un thème central : « **notre statut est attaqué de toutes parts** », les « **statuts sont cassés avec la politique actuelle** », avec comme objectif de « **réduire les fonctionnaires** », voire de « **supprimer les fonctionnaires** ». Les services sont de plus en plus externalisés : dans les services techniques, « **de plus en plus de tâches sont déléguées aux entreprises privées (tonte, entretien des espaces verts, ménage, cantine...)** », et dans certaines villes « **la gestion des centres de loisirs 3-11 ans est confiée à une association prestataire** ».

● 2. Salaires, carrière et précarité

Les salarié-es parlent de « **salaires de misère** », du « **gel du point d'indice** » et d'un « **pouvoir d'achat fortement diminué** ». Des réponses évoquent des pertes directes : « **perte de rémunération 10 %** », « **jour de carence** », et « **GIPA disparue pour faire des économies sur le dos des petits salaires** ». La structure de carrière est vécue comme bloquée : « **pas d'évolution de carrière** », « **blocage à l'échelon 11 jusqu'à la retraite** », « **avancements de grade à la gueule de l'agent-e** », même « **si la personne a réussi des examens professionnels** ».

La précarité s'aggrave par le recours massif aux non-titulaires : « **notre FPT a perdu toute attractivité** », les jeunes « **enchaînent les contrats et ne sont que rarement titularisés** », et on voit le « **recours aux contractuel-les de plus en plus massif** » avec « **de plus en plus de CDD** ». Certain-es en viennent à dire « **à refaire, je travaillerais dans le privé, le privé a bien plus d'avantages que les fonctionnaires** ».

● 3. Santé, usure et conditions matérielles

Les questionnaires décrivent une « **dégradation de**

la santé physique et morale », avec « **usure professionnelle** », « **vieillesse des agent-es** » et des mises à la retraite d'office devenues « **une façon de faire de plus en plus courante** ». Le handicap et la maladie ne sont « **pas acceptés par les collectivités** », avec un « **non-respect des restrictions établies par le médecin du travail** » et « **pas de visite médicale tous les ans** ».

Les moyens matériels sont jugés insuffisants : « **absence de matériel, matériel non professionnel** », « **manque de gants, de masques et de lunettes de protection** », « **pas d'EPI, pas de blouses, pas de chaussures de sécurité** ». Plusieurs réponses demandent un « **management plus humain** », des EPI « **adaptés aux corpulences** » et des « **chaussures de travail neuves pour chaque agent-e titulaire et contractuel (une fois par an)** ».

● 4. Retraites, temps de travail, pénibilité

La réforme des retraites est massivement rejetée : les agent-es dénoncent une réforme « **défavorable** », des « **pensions de retraite trop basses** » et l'« **allongement de la durée de cotisation sans prise en compte de la pénibilité** ». Ils demandent le « **retour de la retraite à 60 ans** », parfois avec « **37,5 annuités** », et que les « **primes** » soient intégrées dans le calcul des pensions, avec « **indexation sur l'inflation** ».

Le temps de travail est un autre enjeu : la mise en conformité aux « **1 607 heures** » est vécue comme une attaque, avec des « **35 heures bafouées** » et des « **jours fériés supprimés** ». Plusieurs contributions revendiquent le « **passage aux 32 heures par semaine** », la « **semaine de 4 jours et de 32 heures** » et la « **reconnaissance de la pénibilité** » dans la fonction publique territoriale.

● 5. Égalité femmes hommes et lutte contre l'extrême droite

Les inégalités de genre sont très présentes : « **salaires mieux payés pour les hommes** », « **primes mieux payées pour les hommes** », « **pas d'égalité entre les femmes et les hommes** ». Des réponses pointent « **temps partiel des femmes** », « **précarisation des femmes** », « **postes à responsabilités, peu de femmes** », ainsi que des écarts chiffrés de rémunération de « **21 % en catégorie A, 15 % en B et 24 % en C** ». Parmi les revendications, on trouve « **égalité salariale réelle** », « **accès équitable aux postes à responsabilités** », reconnaissance du « **temps partiel choisi** » et protection renforcée contre les discriminations liées à la parentalité.

La montée de l'extrême droite est identifiée comme un danger pour le statut et les droits sociaux : certain-es constatent « **de plus en plus de fachos** », un « **ras le bol des politiques qui n'écourent rien** » et des discours racistes dans les équipes. Les réponses appellent à « **lutter contre les idées d'extrême droite** », à « **redire systématiquement que la CGT est contre toutes les formes de xénophobie, d'antisémitisme ou de racisme** » et à « **se munir d'un plan de lutte contre toutes les discriminations** ».

● 6. Revendications et pistes d'action syndicale

Dans les réponses, les revendications convergent sur quelques axes : « **abrogation de la loi de transformation** » de la fonction publique, « **augmentation de salaire de tous les territoriaux (titulaires et contractuels)** » d'au moins « **10 %** », « **abrogation des jours de carence** » et « **retour au 100 % d'indemnisation des arrêts maladie** ». Beaucoup demandent des « **plans de déprécarisation massifs** », la « **titularisation des contractuels sur postes permanents** » et que la réussite aux concours ou exa-

mens professionnels ouvre « **automatiquement** » droit à la promotion.

Les actions envisagées vont des courriers, tracts, pétitions, HMI et réunions avec les directions jusqu'à des « **mobilisations** », « **manifestations** », « **actions de grève** » et la construction de « **rapports de force favorables** ». Dans plusieurs contributions, les syndicats prévoient des campagnes spécifiques (états généraux, enquêtes, questionnaires aux agent-es, mouvements de grève ciblés à la rentrée, etc.) pour faire vivre ces revendications sur le terrain.

La campagne initiée sur la mise en œuvre des États généraux des services publics territoriaux prend ici tout son sens dans notre volonté collective d'homogénéiser la fédération, de mettre à jour notre mémorandum revendicatif, de remettre la vie syndicale au cœur de notre activité et donc de nous donner les moyens d'élever le rapport de force pour gagner des avancées, défendre nos services publics et gagner les élections professionnelles.

Patio de la CGT - Montreuil (93)

MEETING

24 SEPTEMBRE 2026

EGSPT

ETATS GÉNÉRAUX DES SERVICES PUBLICS TERRITORIAUX

fédération
des services
publics

la
cgt

cgtservicespublics.fr



NOTE AUX ORGANISATIONS

MEETING EGST

24 SEPTEMBRE 2026

Objet : Organisation de la journée des États Généraux des Services Publics Territoriaux (EGSPT)

Chères et chers camarades,

Les États Généraux des Services Publics Territoriaux (EGSPT) constituent le **fil rouge de notre mandat**, en application des orientations adoptées lors du 13^e congrès de la Fédération CGT des Services publics.

Engagée dans une démarche de long terme, cette démarche vise à permettre à chaque syndiqué-e et à chaque syndicat d'être partie prenante de l'élaboration des revendications fédérales. Elle s'inscrit dans une volonté claire : passer d'une posture défensive à une dynamique offensive, portée par des syndicats **organisés, déterminés et à l'offensive**.

Les enjeux et objectifs des EGST sont détaillés dans la note validée par la CNF via le lien :

[**Fédération CGT des services publics : Les états généraux des services publics \(...\)**](#)

Afin de valoriser et de partager l'ensemble du travail mené depuis 2024 dans les territoires, il est proposé d'organiser une **journée nationale d'échanges et de débats** :

- **Date** : Jeudi 24 septembre 2026
- **Lieu** : Patio de la Confédération, à Montreuil (93)
- **Horaires** : de 9h30 à 16h00

Cette journée fraternelle s'inscrit dans la continuité de notre engagement pour un service public territorial de proximité, porteur de progrès social. Elle participera également à la dynamique de mobilisation en vue des élections professionnelles de la Fonction publique territoriale, qui s'achèveront le 10 décembre 2026.

Chaque syndicat, en lien avec les CSD, devra constituer une délégation pour participer à cette journée fédérale. Une attention particulière devra être portée à une **représentation équilibrée et diversifiée**, en privilégiant la participation de camarades :

- *Issus des syndicats ayant conduit la démarche EGST (priorité) ;*
- *Représentant les structures (collectivités, intercommunalités, établissements publics, etc.) ;*
- *Représentant également les champs du secteur privé (eau, thanatologie, logement) ;*
- *Reflétant la diversité des territoires (rural, urbain, littoral, montagne, etc.) ;*
- *Incluant des jeunes de moins de 35 ans, afin de favoriser leur expression et leur prise de responsabilités.*

La **pré-inscription** s'effectuera **via un formulaire en ligne**.

Les candidatures seront examinées et validées par la commission EGST, dans le respect des critères définis. Chaque participant-e recevra ensuite un **carton d'invitation** après validation.

Le nombre total de participant-es est fixé à **500 délégué-es**, réparti-es par régions comme suit :

Régions	Nombre de participant-es
Auvergne -Rhône-Alpes (AURA)	62
Bourgogne Franche-Comté	13
Bretagne	27
Centre Val de Loire	11
Corse	2
Grand Est	36
Ile-de-France	87
Hauts de France	54
Normandie	29
Nouvelle Aquitaine	50
Occitanie	53
Provence Alpes Côte d'Azur (PACA)	50
Pays de la Loire	26

La priorité d'attribution des places sera donnée aux territoires ayant déjà engagé des initiatives dans le cadre des EGST.

Modalités pratiques

- **Transports** : organisés par les CSD, syndicats ou CFR ;
- **Prise en charge** : la Fédération prendra en charge les frais de transport ainsi que le repas du midi selon les règles fédérales en vigueur ;
- **Nuitées** : Aucune nuit d'hôtel n'est prévue, ni en amont ni après l'évènement.